



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Aux autorités et organisations concernées

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

—
T direct: +41 26 305 14 45
Courriel: servicedelegislation@fr.ch

Fribourg, le 14 juin 2017

Avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance sur l'accès aux documents

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 7 juin 2017, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation d'un avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance sur l'accès aux documents (adaptation à la Convention d'Aarhus), accompagné de son rapport explicatif.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de chacun de ces textes ainsi qu'un tableau comparatif, en français et en allemand. Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles, notamment, sur le site de la Chancellerie d'Etat
<http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles remarques **d'ici le 31 août 2017** par courrier au Service de législation, Grand-Rue 26, 1701 Fribourg et sous forme électronique (format word de préférence) à l'adresse servicedelegislation@fr.ch.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Annexes

- > Avant-projet de l'ordonnance accompagné de son rapport explicatif et d'un tableau comparatif
> Liste des destinataires